

Accidents mortels chez les dépanneurs routiers



LE TRAVAIL DE CONDUCTEUR DE DÉPANNEUSE COMPORTE DES DANGERS, DONT CELUI, IMPORTANT, D'ÊTRE HEURTÉ PAR UN VÉHICULE EN MOUVEMENT. ENTRE JUILLET 2004 ET FÉVRIER 2005, TROIS CONDUCTEURS DE DÉPANNEUSE SONT MORTS APRÈS AVOIR ÉTÉ HAPPÉS PAR DES VÉHICULES QUI CIRCULAIENT À PROXIMITÉ DU LIEU DE DÉPANNAGE, SUR DES ROUTES DONT LA LIMITE DE VITESSE PERMISE ÉTAIT DE 70 KM/H OU PLUS.

LES INTERVENANTS ET LES PARTENAIRES DU SECTEUR DU DÉPANNAGE ROUTIER ENFIN RÉUNIS

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a mis sur pied à l'automne 2005 une Table de concertation sur la sécurité du dépannage routier. Cette Table réunit les principaux représentants et partenaires du secteur (voir l'encadré) et vise à prévenir d'autres décès par une plus grande sécurité du dépannage routier.

LE REMORQUAGE SUR LES AUTOROUTES DE MONTRÉAL : UN EXEMPLE À SUIVRE


Remorquage Météor inc. a demandé le soutien de la CSST pour évaluer les conditions de sécurité de ses travailleurs. Le dépannage effectué en présence d'un véhicule de protection muni d'une flèche lumineuse a donc été mis en place afin de protéger les travailleurs des risques de la circulation sur le réseau autoroutier de l'île de Montréal. L'adoption de cette méthode de travail a nettement amélioré la sécurité des conducteurs de dépanneuse. De plus, les auto-

mobilités ont bien accueilli cette mesure de sécurité.

Fort de cette expérience positive, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a, depuis le 1^{er} juillet 2006, demandé à toutes les entreprises avec lesquelles il a conclu un contrat de remorquage exclusif de recourir à cette méthode de travail sécuritaire.

POURQUOI RISQUER SA VIE EN VOULANT FAIRE TROP RAPIDEMENT ?

Lorsque la récupération d'un véhicule en panne rend les conditions de travail dangereuses pour les conducteurs de dépanneuse, CAA-Québec recommande à ses propres patrouilleurs et remorqueurs affiliés de communiquer rapidement avec les autorités de la route pour assurer la protection du site. Lorsque le travail ne peut être effectué de façon sécuritaire, il est recommandé de le remettre à plus tard. CAA-Québec offre un dédommagement pécuniaire pour couvrir le temps d'attente d'un véhicule de protection ou d'une seconde dépanneuse lorsqu'il faut amener

un de ses membres en lieu sûr. CAA-Québec paie également les frais inhérents à l'utilisation de fusées d'urgence. Ces nouvelles mesures ont permis d'améliorer la sécurité de plusieurs conducteurs de dépanneuse au Québec. 

COMPOSITION DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA SÉCURITÉ DU DÉPANNAGE ROUTIER

- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST)
- Auto Prévention
- Association des professionnels de dépannage du Québec (APDQ)
- CAA-Québec
- Remorquage Météor inc.
- Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR)
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Sûreté du Québec (SQ)
- Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- CAMO-route inc.